



CONCOURS D'ÉCRITURE / APPEL DE PROJETS *Le théâtre jeune public et la relève, septième édition*

Montréal, le 31 août 2010 – L'Option-Théâtre du collège Lionel-Groulx, la Maison Théâtre et le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) lancent un appel de candidatures pour la septième édition du concours *Le théâtre jeune public et la relève*. Visant à former une relève en théâtre jeune public (écriture, jeu, conception et production), ce concours invite les jeunes auteurs dramatiques à prendre part à une expérience de travail en compagnie d'étudiants et d'artistes professionnels. Les lauréats des six premières éditions sont Olivier Choinière, Sébastien Harrisson, Jocelyn Blanchard, Pascal Chevarie, Marc-Antoine Cyr et David Paquet. Ainsi, six nouvelles œuvres ont été ajoutées au répertoire de la dramaturgie pour l'enfance et la jeunesse.

Le concours

Le concours consiste à présenter, de façon anonyme, un projet de texte destiné aux étudiants de dernière année de l'Option-Théâtre. Un jury formé de pairs fera la sélection du projet gagnant. En collaboration avec le CEAD, l'auteur choisi travaillera sous le parrainage d'un auteur chevronné en théâtre jeune public. Le lauréat participera aussi à des ateliers avec l'équipe d'acteurs et de concepteurs du spectacle, en prévision de la création de ce dernier. La production sera présentée à l'Option-Théâtre et à la Maison Théâtre, lors de la saison 2011-2012. Une bourse de 5 000 \$ sera versée à l'auteur grâce aux contributions de la Fondation du Collège Lionel-Groulx, de la Société des compositeurs et auteurs dramatiques et de la Maison Théâtre.

Les conditions

Le concours *Le théâtre jeune public et la relève* s'adresse aux auteurs qui ont moins de dix ans de pratique active de l'écriture. Il n'est pas nécessaire d'avoir été produit ou publié pour présenter un projet, ni d'avoir déjà écrit pour le jeune public. Par contre, l'expérience de l'écriture théâtrale est essentielle. On trouvera plus bas une description détaillée du dossier de candidature à soumettre à l'adresse indiquée **avant le 4 octobre 2010**. Un calendrier des étapes prévues au projet, et durant lesquelles l'auteur devra être disponible, y est aussi détaillé.

Les consignes à respecter sont les suivantes : la pièce, d'une durée d'environ 50 minutes, devra s'adresser aux enfants de 4 à 7 ans. Elle devra être écrite pour une distribution de 7 acteurs (4 femmes et 3 hommes), avec le souci d'offrir des rôles à peu près égaux à chacun. Pour ce qui est du reste, laissez libre cours à votre imagination ! Le genre, le ton, la forme et le contenu sont ouverts.

Les dossiers de candidature seront soumis de façon anonyme. Un auteur ayant déjà remporté une édition précédente de ce concours ne peut y participer à nouveau.

Description du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées complètes du candidat (nom, adresse postale, numéro de téléphone, numéro de télécopieur s'il y a lieu, adresse électronique s'il y a lieu);
- Un curriculum vitæ aussi détaillé que possible, avec mention des pièces publiées, des pièces créées, des textes inédits, des prix littéraires le cas échéant, etc.;
- Une lettre d'intention non signée quant à la participation au concours (comment vous entrevoyez, par exemple, le travail avec le parrain en écriture et avec les acteurs);
- Une description claire du projet (thème abordé, atmosphère visée, description des personnages, style envisagé, enjeux...);
- Un ou des extraits de textes théâtraux antérieurs soumis de façon anonyme (le tout totalisant un maximum de 10 pages);
- Une scène de 10 pages maximum du projet en cours, soumise de façon anonyme.

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

Faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Concours « Le théâtre jeune public et la relève, 7^e édition »
Centre des auteurs dramatiques
261, rue du Saint-Sacrement, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 3V2

Calendrier

4 octobre 2010	Date limite pour la présentation d'un projet
Novembre 2010	Choix de l'auteur gagnant
Novembre 2010 à mai 2011	Travail avec le parrain en écriture (quinze heures de rencontres)
Avril 2011	Remise du texte entier. Premier atelier autour du texte, en présence de l'auteur, du metteur en scène, de l'équipe d'acteurs et du parrain en écriture
Mai 2011	Annonce publique du spectacle lors du dévoilement de saison 2011-2012 de la Maison Théâtre
Août 2011	Dépôt de la version finale du texte et deuxième atelier
Décembre 2011	Présentation du spectacle à l'Option-Théâtre
Janvier 2012	Présentation du spectacle à la Maison Théâtre

Sources : La Maison Théâtre et le Centre des auteurs dramatiques
Information : Paul Lefebvre
Centre des auteurs dramatiques (CEAD)
514 288-3384, poste 228

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD Canada) contribue au concours *Le théâtre jeune public et la relève* en soutenant financièrement la bourse à l'auteur et le parrainage d'écriture.

Le CEAD reçoit, pour son fonctionnement et ses projets spéciaux, le soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada, du Conseil des arts de Montréal, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, d'Emploi-Québec, du ministère des Relations internationales du Québec, de Patrimoine canadien et de la Ville de Montréal.

La Maison Théâtre est subventionnée au fonctionnement par le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal. Elle reçoit également l'appui de Patrimoine canadien notamment dans le cadre du programme *Présentation des arts Canada*. Pour la réalisation de projets spéciaux, elle reçoit le soutien du Conseil des Arts du Canada, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère des Relations internationales et de la Ville de Montréal.